



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Estrie



Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Gaétane Dubé
Anne Binette Charbonneau	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2017** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2017
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2017

Table des matières

Territoire	3
Démographie	4
Conditions de vie	7
Mesure du faible revenu	7
Revenu médian des familles	8
Marché du travail	10
Population active, emploi et chômage	10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	12
Comptes économiques	15
Produit intérieur brut	15
Revenu disponible par habitant	18
Investissements	22
Santé	25
Éducation	28
Taux de diplomation aux études collégiales	28
Nombre de diplômés au baccalauréat	30
Culture et communications	33
Concepts et définitions	35

Signes conventionnels

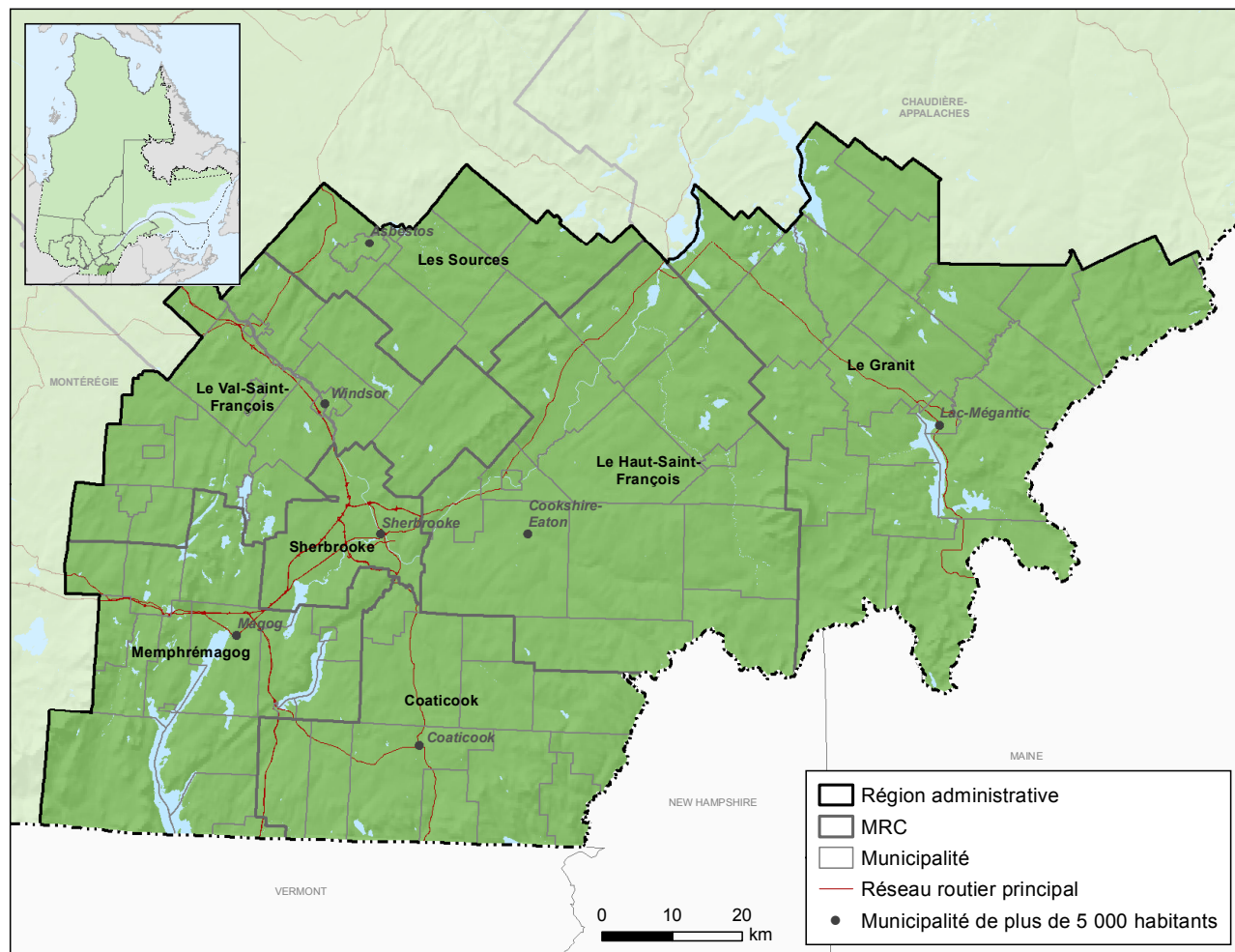
.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire

La région de l'Estrie couvre une superficie en terre ferme de 10 197 km². Elle est composée de sept municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Le Granit, Les Sources, Le Haut-Saint-François, Le Val-Saint-François, Sherbrooke, Coaticook et Memphrémagog, et regroupe 89 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population de l'Estrie est de 31,8 hab./km², ce qui la positionne au septième rang des régions administratives, derrière le Centre-du-Québec et devant les Laurentides.

Carte 1.1

Région administrative de l'Estrie



Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de l'Estrie comptait 324 000 habitants au 1^{er} juillet 2016, soit 3,9 % de la population du Québec. Elle arrive au neuvième rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Outaouais et devant le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Son poids démographique est demeuré à peu près stable en regard de 2001.

La moitié (51 %) de la population de la région, soit 164 500 personnes, réside dans la MRC de Sherbrooke en 2016. Cette part est de près de 16 % dans la MRC de Memphrémagog, tandis que les MRC du Val-Saint-François, du Haut-Saint-François, du Granit et de Coaticook comptent chacune entre 6 % et 9 % de la population. La MRC des Sources est la moins peuplée, ses 14 500 habitants représentant environ 4 % de la population estrienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2016 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2016 ^p	2001	2016 ^p
	n				pour 1 000			%	
Le Granit	22 199	22 481	22 305	22 022	2,5	– 1,6	– 2,6	7,6	6,8
Les Sources	14 813	14 499	14 822	14 499	– 4,3	4,4	– 4,4	5,1	4,5
Le Haut-Saint-François	21 815	21 724	22 194	22 371	– 0,8	4,3	1,6	7,5	6,9
Le Val-Saint-François	28 920	29 240	29 838	30 691	2,2	4,0	5,6	9,9	9,5
Sherbrooke	141 684	148 952	156 759	164 538	10,0	10,2	9,7	48,6	50,8
Coaticook	18 773	18 592	18 949	19 041	– 1,9	3,8	1,0	6,4	5,9
Memphrémagog	43 185	45 570	48 715	50 847	10,7	13,3	8,6	14,8	15,7
Estrie	291 389	301 058	313 582	324 009	6,5	8,2	6,5	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 326 089	6,3	9,6	7,8	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population de l'Estrie s'est accrue à un taux annuel moyen de 6,5 pour mille entre 2011 et 2016, soit un rythme légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec (7,8 pour mille). La croissance démographique de l'Estrie, comme celle de la plupart des régions, a ralenti au cours de la période la plus récente. Elle s'était plutôt accélérée pendant les années 2000, le taux passant de 6,5 pour mille entre 2001 et 2006 à 8,2 pour mille de 2006 à 2011. La hausse y ayant toutefois été un peu moins marquée que dans l'ensemble du Québec, le rythme de la croissance de l'Estrie est devenu inférieur à celui de la population québécoise.

La croissance démographique de la région entre 2011 et 2016 est principalement concentrée dans les MRC de Sherbrooke (9,7 pour mille) et de Memphrémagog (8,6 pour mille). Le rythme de la croissance s'est maintenu dans la première, alors qu'il a ralenti dans la seconde, après avoir connu un épisode d'accélération en 2006-2011. De ce fait, Sherbrooke devance maintenant Memphrémagog en termes de taux d'accroissement. Dans Le Val-Saint-François, la croissance continue de s'accroître et atteint 5,6 pour mille au cours de la période 2011-2016. La population croît plus faiblement dans Le Haut-Saint-François (1,6 pour mille) et Coaticook (1,0 pour mille). Les deux autres MRC ont quant à elles vu leur population diminuer. La décroissance est relativement modeste dans Le Granit (– 2,6 pour mille), mais un peu plus importante dans Les Sources (– 4,4 pour mille). Cette dernière enregistre de nouveau un déclin, après avoir connu une période de croissance modérée entre 2006 et 2011.

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de l'Estrie est légèrement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2016, les personnes âgées de 65 ans et plus (20,7 %) y sont plus nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (18,1 %), tandis que la part des jeunes de moins de 20 ans y est semblable (20,3 % comparativement à 20,6 %). Si les données finales le confirment, les personnes âgées seraient devenues un peu plus nombreuses que les jeunes dans la région. Quant à la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est légèrement moindre en Estrie (59,0 %) que dans l'ensemble du Québec (61,3 %). Ces écarts dans la répartition de la population par grand groupe d'âge se reflètent sur l'âge moyen plus élevé en Estrie (43,2 ans contre 41,9 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Le Granit	22 022	4 376	12 484	5 162	100,0	19,9	56,7	23,4	49,8	45,7
Les Sources	14 499	2 880	7 718	3 901	100,0	19,9	53,2	26,9	51,0	46,6
Le Haut-Saint-François	22 371	4 794	13 085	4 492	100,0	21,4	58,5	20,1	45,9	43,3
Le Val-Saint-François	30 691	6 559	18 168	5 964	100,0	21,4	59,2	19,4	44,7	42,8
Sherbrooke	164 538	33 977	100 156	30 405	100,0	20,6	60,9	18,5	40,2	41,5
Coaticook	19 041	4 291	10 867	3 883	100,0	22,5	57,1	20,4	43,9	42,7
Memphrémagog	50 847	8 979	28 735	13 133	100,0	17,7	56,5	25,8	51,6	47,0
Estrie	324 009	65 856	191 213	66 940	100,0	20,3	59,0	20,7	44,2	43,2
Ensemble du Québec	8 326 089	1 718 503	5 103 665	1 503 921	100,0	20,6	61,3	18,1	42,1	41,9

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2016, seule la MRC de Sherbrooke présente un âge moyen (41,5 ans) inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Bien que, globalement, sa répartition par grand groupe d'âge ressemble beaucoup à celle du Québec, une plus forte proportion de jeunes adultes explique cet écart dans l'âge moyen (données non illustrées). À l'opposé, Le Granit, Les Sources et Memphrémagog sont les MRC où les populations sont les plus âgées, avec environ une personne sur quatre âgée de 65 ans et plus, soit davantage que de jeunes de 0-19 ans. La MRC des Sources affiche en outre une proportion de 20-64 ans parmi les plus faibles à l'échelle des MRC du Québec. La moyenne d'âge dans ces trois MRC varie entre 45 et 47 ans. Celle-ci est plutôt de l'ordre de 43 ans dans Le Haut-Saint-François, Le Val-Saint-François et Coaticook. Cette dernière MRC se distingue par une proportion de jeunes (22,5 %) plus élevée que dans les autres MRC de la région.

En fait de répartition par sexe, la région de l'Energie compte autant d'hommes que de femmes en 2016 (environ 162 000), tandis que dans l'ensemble de la population québécoise les femmes sont un peu plus nombreuses. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. En Energie, comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans presque toutes les MRC de la région. Memphrémagog se démarque toutefois, puisque les femmes y sont aussi légèrement plus nombreuses chez les 20-64 ans, alors que Le Haut-Saint-François se distingue en raison d'un nombre un peu plus élevé d'hommes que de femmes chez les 65 ans et plus. La MRC de Sherbrooke affiche pour sa part, à l'instar de plusieurs grands centres urbains, une proportion de femmes chez les personnes âgées parmi les plus élevées à l'échelle des MRC (données non illustrées).

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC de l'Energie et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Le Granit	2 236	2 140	6 505	5 979	2 520	2 642	11 261	10 761
Les Sources	1 556	1 324	3 930	3 788	1 875	2 026	7 361	7 138
Le Haut-Saint-François	2 475	2 319	6 823	6 262	2 291	2 201	11 589	10 782
Le Val-Saint-François	3 458	3 101	9 435	8 733	2 923	3 041	15 816	14 875
Sherbrooke	17 527	16 450	50 347	49 809	13 068	17 337	80 942	83 596
Coaticook	2 202	2 089	5 585	5 282	1 875	2 008	9 662	9 379
Memphrémagog	4 685	4 294	14 309	14 426	6 376	6 757	25 370	25 477
Energie	34 139	31 717	96 934	94 279	30 928	36 012	162 001	162 008
Ensemble du Québec	879 031	839 472	2 581 541	2 522 124	678 142	825 779	4 138 714	4 187 375

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Estrie (7,1 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,5 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en stabilité, tout comme à l'échelle provinciale. C'est dans les MRC des Sources, du Haut-Saint-François et de Sherbrooke que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (8,3 %). À l'inverse, Le Val-Saint-François affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,0 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Les Sources (– 1,9 point), Le Granit (– 1,8 point), Le Haut-Saint-François (– 1,7 point), Coaticook (– 1,5 point), Memphrémagog (– 1,4 point), Sherbrooke (– 1,4 point), Le Val-Saint-François (– 1,4 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Le Granit	7,3	6,4	6,4	5,8	5,5	– 1,8
Les Sources	10,2	9,8	8,6	8,5	8,3	– 1,9
Le Haut-Saint-François	10,0	8,9	8,5	8,3	8,3	– 1,7
Le Val-Saint-François	6,4	5,9	5,4	5,1	5,0	– 1,4
Sherbrooke	9,6	9,1	8,5	8,1	8,3	– 1,4
Coaticook	6,9	6,2	5,8	5,6	5,4	– 1,5
Memphrémagog	7,4	6,9	6,3	6,1	6,0	– 1,4
Estrie	8,7	8,0	7,5	7,2	7,1	– 1,5
Ensemble du Québec	9,3	8,8	8,3	8,2	8,2	– 1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 5,4 fois plus élevé pour les familles monoparentales (24,3 %) que pour les couples (4,5 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 2,6 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,2 point pour les couples. C'est la MRC des Sources qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (32,1 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC du Val-Saint-François (19,3 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 6 320 familles à faible revenu, dont 2 830 sont monoparentales et 3 490 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Estrie, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,7	8,0	7,5	7,2	7,1	- 1,5
Famille comptant un couple	5,7	5,2	4,8	4,6	4,5	- 1,2
Sans enfants	5,7	5,0	4,6	4,5	4,3	- 1,3
Avec 1 enfant	5,8	5,0	4,9	4,5	4,6	- 1,2
Avec 2 enfants	4,7	4,4	4,0	3,9	3,7	- 1,0
Avec 3 enfants et plus	8,4	8,2	7,5	7,3	7,3	- 1,0
Famille monoparentale	27,0	25,8	24,4	23,5	24,3	- 2,6
Avec 1 enfant	23,0	23,2	21,4	20,8	21,6	- 1,4
Avec 2 enfants	29,7	26,7	26,0	24,4	25,5	- 4,2
Avec 3 enfants et plus	44,1	40,0	37,5	36,3	37,1	- 7,0

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 0,6 % dans la région de l'Estrie. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : Le Val-Saint-François (+ 1,4 %), Memphrémagog (+ 1,3 %), Le Granit (+ 1,0 %), Les Sources (+ 0,9 %), Coaticook (+ 0,7 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans Le Haut-Saint-François (- 0,1 %). Le revenu médian est cependant stationnaire dans Sherbrooke. Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 63 960 \$, comparativement à 68 570 \$ au Québec. Toutes les MRC de la région enregistrent en 2014 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Le Granit	58 445	59 020	1,0
Les Sources	54 805	55 320	0,9
Le Haut-Saint-François	57 685	57 630	- 0,1
Le Val-Saint-François	66 009	66 960	1,4
Sherbrooke	66 993	66 960	0,0
Coaticook	60 757	61 170	0,7
Memphrémagog	62 694	63 480	1,3
Estrie	63 556	63 960	0,6
Ensemble du Québec	68 078	68 570	0,7

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 0,1 %, et d'ailleurs cette hausse contraste avec la baisse enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC des Sources (+ 4,2 %), du Haut-Saint-François (+ 3,8 %) et du Val-Saint-François (+ 3,3 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC de Memphrémagog (– 0,9 %), du Granit (– 0,8 %), de Sherbrooke (– 0,4 %) et de Coaticook (– 0,1 %). Mais, là encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 39 940 \$, contre 41 270 \$ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2014 supérieur au niveau provincial dans Le Val-Saint-François (42 790 \$).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Le Granit	40 417	40 090	– 0,8
Les Sources	33 856	35 270	4,2
Le Haut-Saint-François	37 365	38 780	3,8
Le Val-Saint-François	41 441	42 790	3,3
Sherbrooke	40 640	40 480	– 0,4
Coaticook	39 616	39 590	– 0,1
Memphrémagog	38 602	38 250	– 0,9
Estrie	39 910	39 940	0,1
Ensemble du Québec	41 623	41 270	– 0,8

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

En 2016, le marché du travail de l'Estrie compte plus de 150 000 emplois, comparativement à 146 000 en 2006. Le taux d'emploi se fixe à 59,2 % en 2006 et s'établit à 56,5 % en 2016. Il est inférieur à celui de l'ensemble du Québec (60,0 %).

Au cours des dix dernières années, l'emploi à temps plein et celui à temps partiel changent peu dans la région. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total s'élève à 21,2 % en 2016.

De 2006 à 2016, l'emploi demeure stable chez les hommes et les femmes. Il recule chez les jeunes de 15-29 ans (– 6 700) ainsi que dans le secteur des biens (– 7 800) mais augmente chez les 30 ans et plus (+ 13 700) et dans le secteur des services (+ 14 800).

En 2016, on dénombre près de 165 000 personnes en emploi ou au chômage dans la région. Le taux d'activité diminue de 4,3 points de pourcentage entre 2006 et 2016, pour s'établir à 60,2 % à la fin de la période. Par ailleurs, à 6,1 % en 2016, le taux de chômage se fixe à un niveau inférieur à celui de l'ensemble du Québec (7,1 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Estrie et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Estrie				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006 k	2006	2016
Population active	159,2	164,2	163,0	3,8	4 071,5	4 448,3
Emploi	146,0	153,7	153,0	7,0	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	115,6	121,2	120,7	5,1	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	30,4	32,5	32,4	2,0	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	39,1	34,5	32,4	- 6,7 [†]	967,5	977,7
30 ans et plus	106,9	119,2	120,6	13,7 [†]	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	79,0	79,3	78,2	- 0,8	1 990,9	2 148,6
Femmes	67,0	74,4	74,8	7,8	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	45,9	40,3	38,1	- 7,8	900,3	844,4
Secteur des services	100,1	113,4	114,9	14,8 [†]	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	13,2	10,6	9,9	- 3,3 [†]	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	64,5	61,0	60,2	- 4,3 [†]	65,4	64,6 ^{††}
Taux de chômage	8,3	6,5	6,1	- 2,2 [†]	8,1	7,1 ^{††}
Taux d'emploi	59,2	57,1	56,5	- 2,7	60,1	60,0 ^{††}
Part de l'emploi à temps partiel	20,8	21,1	21,2	0,4	18,3	19,1

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

^{††} Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de l'Estrie en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 123 504 dans la région estrienne en 2015, en hausse de 1,1 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée, mais les sept MRC que compte l'Estrie affichent toutes une augmentation du nombre de travailleurs en regard de 2014. La plus forte hausse est relevée dans la MRC de Coaticook (+ 1,6 %). Ce territoire connaît une croissance qui se poursuit pour une sixième année consécutive et qui se manifeste davantage chez les travailleuses dont le nombre s'est accru plus vivement que celui des hommes entre 2009 et 2015. Dans les autres MRC de la région, l'augmentation du nombre de travailleurs en 2015 varie entre 0,4 %, dans Le Val-Saint-François, et 1,4 %, dans Memphrémagog.

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs croît dans toutes les MRC de l'Estrie, à l'exception du Val-Saint-François où il diminue de 0,3 % et de Sherbrooke où il stagne à 74,8 % depuis 2013. La croissance est particulièrement marquée dans Memphrémagog, Le Granit, Les Sources et Coaticook. D'ailleurs, cette dernière MRC présente le plus haut taux de travailleurs de la région et elle est la seule, avec Le Val-Saint-François, à dépasser le taux du Québec (76,1 %). À l'opposé, dans Les Sources (68,0 %) et Le Haut-Saint-François (72,2 %), on note les taux de travailleurs les plus bas de la région.

Par ailleurs, en 2015, le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes dans toutes les MRC de l'Estrie. C'est dans Les Sources et Le Granit que l'écart est le plus prononcé entre les femmes et les hommes, soit des différences respectives de 5,2 et 4,8 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. Entre 2010 et 2015, l'écart entre les sexes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompé dans tous les territoires supralocaux de la région.

Revenu d'emploi médian

Dans l'Estrie, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 1,8 % pour s'établir à 36 160 \$ en 2015. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans les MRC du Haut-Saint-François (+ 3,0 %) et de Memphrémagog (+ 2,7 %). Par contre, Coaticook (+ 0,8 %) et Les Sources (+ 0,9 %) sont les MRC où le revenu d'emploi progresse le plus faiblement par rapport à 2014.

En 2015, la MRC de Sherbrooke arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 38 431 \$, suivie par Le Val-Saint-François (37 487 \$). En contrepartie, Les Sources (30 282 \$) et Le Haut-Saint-François (31 720 \$) présentent les revenus d'emploi les plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de l'Estrie, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, et c'est dans celles des Sources et du Granit qu'il est le plus marqué. Les femmes y gagnent en effet respectivement 29,6 % et 29,1 %¹ de moins que les hommes. L'écart est également prononcé dans le territoire supralocal du Val-Saint-François (26,9 %). À l'inverse, c'est dans la MRC de Sherbrooke que l'on note le moins de différence (17,9 %). Entre 2010 et 2015, la disparité s'est estompée dans toutes les MRC de la région, et en particulier dans Le Granit, où le revenu des femmes s'est accru de 23,0 % comparativement à 18,2 % chez les hommes.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de l'Estrie et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
Le Granit	8 349	8 435	1,0	73,9	74,4	0,5	32 689	33 062	1,1
Hommes	4 498	4 514	0,4	76,7	76,8	0,1	37 706	38 416	1,9
Femmes	3 851	3 921	1,8	70,8	72,0	1,2	26 189	27 225	4,0
Les Sources	4 901	4 935	0,7	67,6	68,0	0,4	30 019	30 282	0,9
Hommes	2 612	2 595	- 0,7	70,7	70,6	- 0,1	35 247	35 680	1,2
Femmes	2 289	2 340	2,2	64,4	65,4	1,0	24 400	25 132	3,0
Le Haut-Saint-François	8 503	8 565	0,7	72,1	72,2	0,1	30 803	31 720	3,0
Hommes	4 504	4 514	0,2	73,3	73,0	- 0,3	34 757	35 587	2,4
Femmes	3 999	4 051	1,3	70,8	71,4	0,6	27 132	28 368	4,6
Le Val-Saint-François	12 556	12 607	0,4	76,9	76,6	- 0,3	36 869	37 487	1,7
Hommes	6 533	6 548	0,2	78,3	78,0	- 0,3	43 089	43 751	1,5
Femmes	6 023	6 059	0,6	75,4	75,2	- 0,2	31 315	31 962	2,1
Sherbrooke	61 236	62 006	1,3	74,8	74,8	0,0	37 817	38 431	1,6
Hommes	31 019	31 399	1,2	75,9	76,0	0,1	41 954	42 434	1,1
Femmes	30 217	30 607	1,3	73,6	73,7	0,1	34 337	34 859	1,5
Coaticook	7 350	7 470	1,6	79,8	80,1	0,3	33 056	33 335	0,8
Hommes	3 882	3 905	0,6	81,8	81,6	- 0,2	36 710	37 499	2,2
Femmes	3 468	3 565	2,8	77,8	78,5	0,7	29 123	29 485	1,2
Memphrémagog	19 218	19 486	1,4	72,5	73,0	0,5	33 346	34 238	2,7
Hommes	9 690	9 849	1,6	73,8	74,6	0,8	38 166	39 372	3,2
Femmes	9 528	9 637	1,1	71,2	71,5	0,3	29 229	29 860	2,2
Estrie	122 113	123 504	1,1	74,3	74,5	0,2	35 535	36 160	1,8
Hommes	62 738	63 324	0,9	75,8	75,9	0,1	39 821	40 516	1,7
Femmes	59 375	60 180	1,4	72,9	73,1	0,2	31 283	31 918	2,0
Ensemble du Québec	3 297 231	3 331 883	1,1	75,9	76,1	0,2	38 556	39 332	2,0
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

D'une valeur de 11,2 G\$, le PIB de l'Estrie occupe 3,2 % de celui de l'ensemble du Québec (351,1 G\$). La région arrive donc au neuvième rang, entre le Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'Outaouais.

Le PIB de la région administrative de l'Estrie croît de 2,2 % en 2015. Son taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2015 s'élève, quant à lui, à 2,4 %. Il s'agit d'une évolution légèrement moins rapide que ce qu'on observe dans l'ensemble du Québec. De fait, l'économie québécoise croît de 2,4 % et son augmentation annuelle moyenne est de 2,7 %.

Produit intérieur brut par industrie

Moins du tiers de l'économie de l'Estrie découle des industries productrices de biens. Évalué à 3,4 G\$, ce secteur croît de 3,2 %, soit un taux largement supérieur à celui des services en 2015 (+ 1,8 %). Le taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2015 du secteur des services (+ 2,9 %) dépasse toutefois nettement celui des biens sur la même période (+ 1,4 %).

La hausse du secteur des biens (+ 3,2 %) découle de la croissance de la fabrication (+ 8,7 %), amoindrie par la baisse de l'industrie de la construction pour une troisième année consécutive (– 5,6 %) et du groupe de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (– 5,5 %). Les deux bases économiques dans le domaine agricole affichent des résultats opposés : une hausse pour les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 18,1 %) et une baisse des cultures agricoles et de l'élevage (– 9,8 %). Les bases du groupe de la fabrication affichent toutes une hausse en 2015 : la fabrication de produits en bois (+ 17,8 %), celle de produits minéraux non métalliques (+ 11,4 %), celle du papier (+ 10,7 %), celle de produits en plastique et en caoutchouc (+ 7,8 %), celle de meubles et de produits connexes (+ 5,9 %), celle de produits métalliques (+ 5,3 %) ainsi que la fabrication de machines (+ 2,7 %). Le groupe de la fabrication joue un rôle prépondérant dans la région (20,5 % du PIB), et c'est ce qui explique la présence de plusieurs industries-clés dans le secteur manufacturier.

Par ailleurs, les services d'enseignement rebondissent de 1,2 %, à la suite d'un recul de 4,4 % en 2014. Les deux autres bases économiques régionales, soit les autres services, sauf les administrations publiques (+ 9,3 %), et les soins de santé et l'assistance sociale (– 3,4 %), connaissent des résultats inversés. Le secteur touristique, quant à lui, a une bonne année en 2015, avec une augmentation de 18,9 % de l'industrie de l'hébergement et des services de restauration.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Estrie, 2007, 2014 et 2015

	2007 ^r	2014 ^{er}	2015 ^e	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k\$				%	
Ensemble des industries	9 267 307	10 961 654	11 204 095	100,0	2,4	2,2
Secteur de production de biens	3 081 414	3 329 029	3 434 618	30,7	1,4	3,2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	266 453	314 362	297 048	2,7	1,4	-5,5
Cultures agricoles et élevage	209 902	256 503	231 353	2,1	1,2	-9,8
Foresterie et exploitation forestière	x	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	21 606	32 793	38 743	0,3	7,6	18,1
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	29 477	16 784	11 557	0,1	-11,0	-31,1
Services publics	100 129	103 515	91 474	0,8	-1,1	-11,6
Construction	540 219	779 222	735 426	6,6	3,9	-5,6
Fabrication	2 145 136	2 115 145	2 299 113	20,5	0,9	8,7
Fabrication d'aliments	x	106 527	108 533	1,0	...	1,9
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	32 581	36 143	0,3	...	10,9
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	241 477	188 129	221 698	2,0	-1,1	17,8
Fabrication du papier	259 647	259 325	287 174	2,6	1,3	10,7
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	2 170	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	99 197	76 352	90 558	0,8	-1,1	18,6
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	289 293	325 509	350 949	3,1	2,4	7,8
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	82 241	91 602	0,8	...	11,4
Première transformation des métaux	x	46 254	45 955	0,4	...	-0,6
Fabrication de produits métalliques	105 185	151 116	159 056	1,4	5,3	5,3
Fabrication de machines	146 719	422 091	433 359	3,9	14,5	2,7
Fabrication de produits informatiques et électroniques	37 501	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	105 985	72 391	76 696	0,7	-4,0	5,9
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	6 185 893	7 632 626	7 769 477	69,3	2,9	1,8
Commerce de gros	391 432	399 363	388 546	3,5	-0,1	-2,7
Commerce de détail	533 501	642 590	656 848	5,9	2,6	2,2
Transport et entreposage	312 428	307 096	326 544	2,9	0,6	6,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	184 209	182 752	187 240	1,7	0,2	2,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 469 598	1 735 525	1 812 753	16,2	2,7	4,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	273 861	432 824	452 012	4,0	6,5	4,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	177 372	224 140	220 167	2,0	2,7	-1,8
Services d'enseignement	934 712	1 108 629	1 122 197	10,0	2,3	1,2
Soins de santé et assistance sociale	997 227	1 346 150	1 300 848	11,6	3,4	-3,4
Arts, spectacles et loisirs	55 919	56 549	61 528	0,5	1,2	8,8
Hébergement et services de restauration	179 128	227 197	270 217	2,4	5,3	18,9
Autres services, sauf les administrations publiques	197 425	289 734	316 760	2,8	6,1	9,3
Administrations publiques	479 082	680 075	653 817	5,8	4,0	-3,9

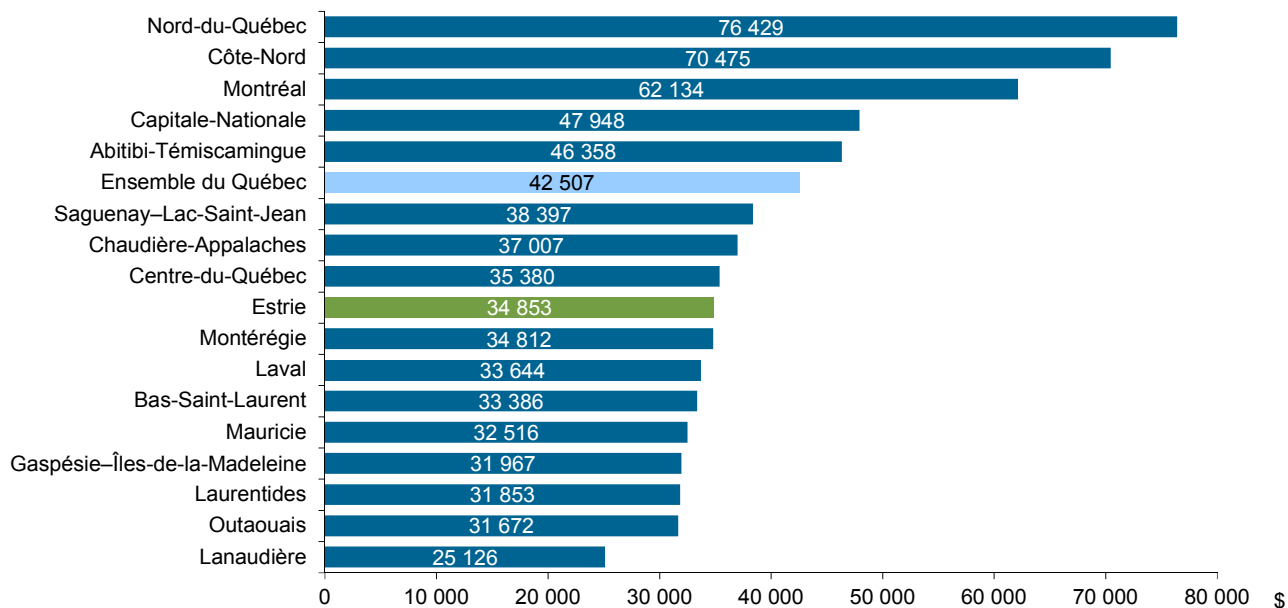
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. L'Estrie enregistre un PIB par habitant de 34 853 \$ en 2015, ce qui constitue une hausse de 1,8 % par rapport à l'année précédente. À titre indicatif, l'ensemble du Québec affiche un PIB par habitant de 42 507 \$, soit une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 1,9 % en 2014, le revenu disponible par habitant de l'Estrie progresse de façon plus marquée en 2015, soit de 3,0 %. L'accélération du taux de croissance dans la région est attribuable, entre autres, à l'augmentation plus rapide du revenu net de la propriété et des transferts en provenance des administrations publiques. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible est inférieur à celui de la région et se situe à 2,7 %.

En dépit de cette forte hausse, l'Estrie continue d'accuser un retard par rapport à la moyenne québécoise. En 2015, le revenu disponible par habitant s'établit à 25 365 \$ dans la région, comparativement à 26 857 \$ dans la province. L'écart de revenu s'est néanmoins estompé au cours des dernières années ; il est passé de 1 785 \$ en 2011 à moins de 1 500 \$ en 2015. Parmi les 17 régions administratives, l'Estrie se classe au onzième rang des régions administratives, tout juste devant le Saguenay–Lac-Saint-Jean (25 331 \$) mais derrière l'Outaouais (25 610 \$).

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Estrie et ensemble du Québec, 2015

	Estrie	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	28 164	32 317	– 4 153
Rémunération des salariés	21 502	25 296	– 3 793
Revenu mixte net	3 437	3 557	– 121
Revenu agricole net	230	88	142
Revenu non agricole net	1 627	1 714	– 87
Revenu de location	1 580	1 756	– 176
Revenu net de la propriété	3 225	3 464	– 239
<i>Plus :</i>			
Transferts courants reçus	9 227	8 609	618
Des administrations publiques	6 738	6 166	572
Administration fédérale	3 040	2 809	231
Administration provinciale	1 893	1 777	117
Administrations autochtones	–	4	– 4
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 805	1 576	229
Des sociétés financières	2 385	2 279	106
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	71	96	– 26
Des non-résidents	34	68	– 34
<i>Moins :</i>			
Transferts courants payés	12 026	14 069	– 2 043
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	280	348	– 69
Aux sociétés financières	3 470	4 114	– 644
Aux administrations publiques	8 197	9 447	– 1 250
Impôts directs des particuliers	5 168	6 242	– 1 074
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 485	2 674	– 189
Autres transferts courants aux administrations publiques	544	531	13
Aux non-résidents	80	160	– 80
<i>Égal :</i>			
Revenu disponible	25 365	26 857	– 1 492

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du [Bulletin Flash. Revenu disponible](#).

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En Estrie, la rémunération des salariés (21 502 \$) demeure inférieure à celle de la province (25 296 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés y sont significativement plus faibles.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue également d'être plus bas en Estrie (3 437 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 557 \$). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

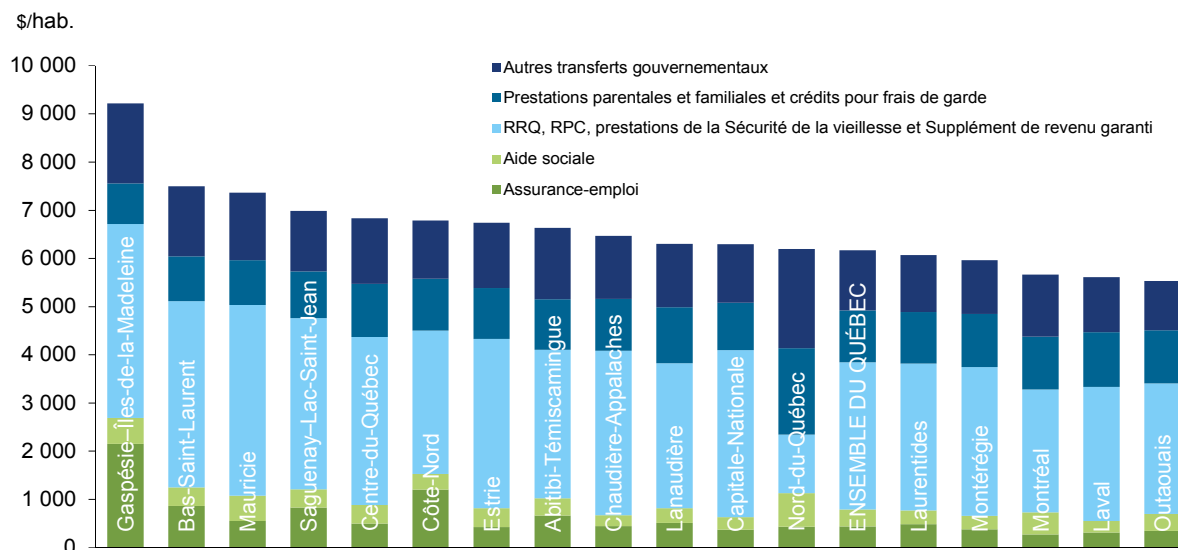
L'Estrie tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel est composé en bonne partie de revenus de placement. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie affichent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 6 738 \$ par habitant en Estrie, soit 572 \$ de plus que dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux d'emploi plus bas que celui de l'ensemble du Québec, les résidents de la région ont davantage recours aux prestations d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes en Estrie, étant donné que la population y est relativement âgée.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015


Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts sont légèrement plus élevés en Estrie (2 385 \$) que dans l'ensemble de la province (2 279 \$). D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui ont augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers de l'Estrie (8 197 \$), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, sont inférieurs à ceux payés par les résidents de l'ensemble du Québec (9 447 \$).

En conformité avec les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations sont soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les résidents de l'Estrie ont cotisé, en moyenne, pour près de 3 500 \$ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est nettement moins que la moyenne québécoise.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La croissance du revenu disponible par habitant survenue en 2015 en Estrie se reflète dans l'ensemble de ses territoires supra-locaux. Parmi les sept MRC de la région, cinq enregistrent une augmentation supérieure à celle observée au Québec (+ 2,7 %), à savoir Le Val Saint-François (+ 4,9 %), Les Sources (+ 4,8 %), Le Granit (+ 4,4 %), Le Haut-Saint-François (+ 3,5 %) et Sherbrooke (+ 2,8 %). La MRC de Memphrémagog (+ 1,7 %) connaît, pour sa part, la hausse la plus modérée de la région, sous l'effet combiné d'une croissance plus lente du revenu net de la propriété et d'une baisse des revenus nets des entreprises individuelles.

L'Estrie se caractérise par des disparités de revenu importantes entre les territoires supralocaux qui la composent. À preuve, la différence est de plus de 8 300 \$ entre Memphrémagog, qui est en tête grâce à un revenu disponible de 30 918 \$, et Le Haut-Saint-François (22 530 \$), qui est à la traîne. En fait, la MRC de Memphrémagog fait figure d'exception, puisqu'elle continue d'être la seule dans la région à présenter un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec. L'avance de ce territoire supralocal par rapport à la moyenne québécoise est attribuable essentiellement au revenu net de la propriété.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	\$ / hab.					%	
Le Granit	21 082	21 747	22 244	23 215	24 243	4,4	3,6
Les Sources	19 817	20 574	20 974	21 779	22 814	4,8	3,6
Le Haut-Saint-François	19 488	20 389	21 285	21 771	22 530	3,5	3,7
Le Val-Saint-François	22 807	23 951	24 436	25 258	26 489	4,9	3,8
Sherbrooke	22 380	23 156	23 744	23 783	24 461	2,8	2,2
Coaticook	20 064	21 025	22 001	22 595	23 119	2,3	3,6
Memphrémagog	27 184	28 383	29 287	30 394	30 918	1,7	3,3
Estrie	22 609	23 499	24 166	24 616	25 365	3,0	2,9
Ensemble du Québec	24 393	25 153	25 677	26 152	26 857	2,7	2,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents de la MRC des Sources sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu près de 8 100 \$ par habitant en prestations et crédits d'impôt remboursables des différents ordres de gouvernement. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la RRQ sont les principaux transferts dans cette MRC. En revanche, c'est à Coaticook (6 174 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

Investissements

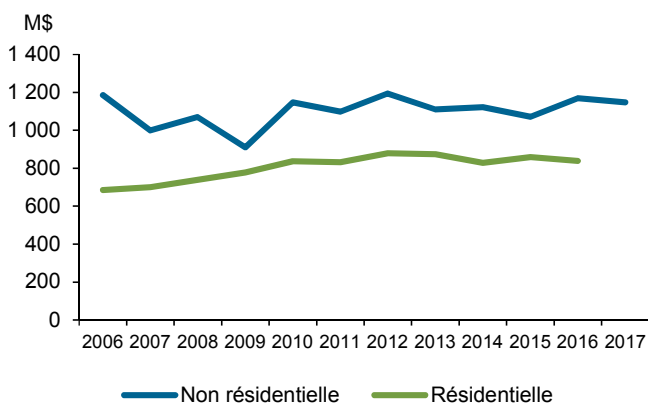
Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle de l'Estrie devraient atteindre 1,1 G\$, en baisse de 1,9 %. La région représenterait ainsi 3,0 % du total québécois (38,3 G\$). Sa décroissance annuelle contraste avec la hausse de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %), et elle arrive au 14^e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 837,8 M\$ en 2016, en baisse de 2,5 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 40,5 M\$ en logiciel pour 2015.

Industries

Les industries productrices de biens, qui réalisent 37,8 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en hausse de 3,5 % en 2017, pour atteindre 434,2 M\$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 3,3 % de l'ensemble du Québec (13,1 G\$). Les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent principalement dans le secteur de la fabrication (225,1 M\$), soit 51,8 % du total des industries productrices de biens et 19,6 % du total régional. La construction d'un poste de distribution d'Hydro-Sherbrooke est l'un des plus importants projets de la région.

Figure 6.1

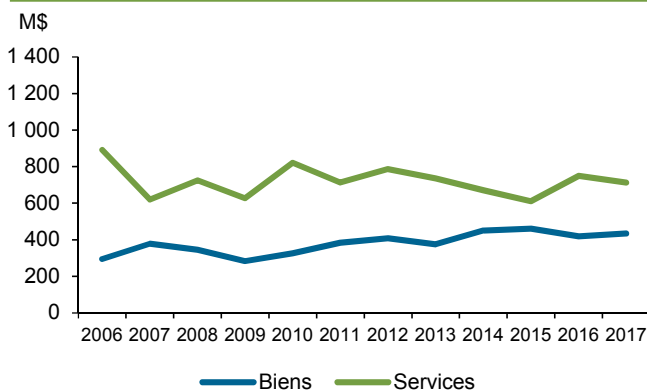
Dépenses en immobilisation, Estrie, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Estrie, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant près des deux tiers de l'investissement régional (62,2 %), sont en baisse de 4,9 % en 2017 et se chiffrent à 713,5 M\$. Cette baisse contraste avec la hausse observée à l'échelle provinciale (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 2,8 % de l'ensemble du Québec (25,2 G\$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 184,6 M\$, soit 25,9 % du total des industries productrices de services et 16,1 % du total régional.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 54,7 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en décroissance de 15,0 % en 2017, pour se fixer à 628,0 M\$. La baisse de ces dépenses dans la région est plus forte que celle enregistrée pour l'ensemble du Québec (- 3,7 %). La région représente 3,6 % du secteur privé québécois (17,7 G\$).

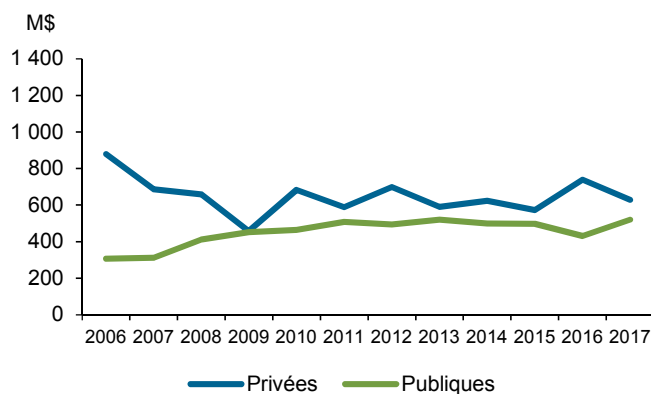
Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une progression de 20,7 % en 2017, pour s'établir à 519,7 M\$. Cette croissance est supérieure à la moyenne québécoise (+ 13,5 %). La région accapare 2,5 % des dépenses en immobilisation publique au Québec (20,7 G\$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 52,3 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 47,7 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

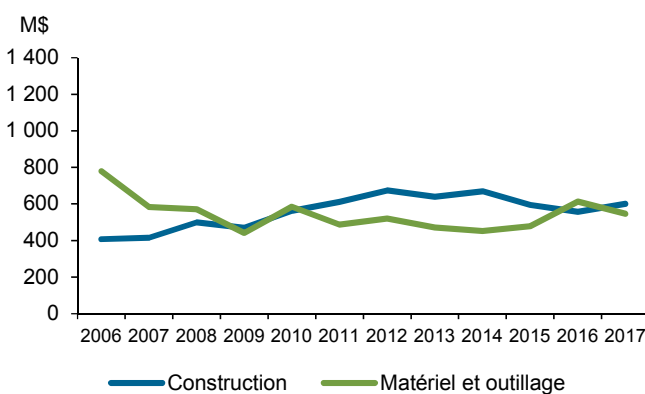
Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Estrie, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Estrie, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Estrie, 2013-2017

	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	2017 ^{pe}	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M\$						%	
Non résidentielle	1 110,6	1 121,6	1 071,4	1 169,4	1 147,7	- 1,9	100,0	3,0
Industrie (SCIAN ¹)								
Industries productrices de biens	375,7	450,4	460,4	419,4	434,2	3,5	37,8	3,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	51,2	45,3	40,3	51,5	34,7	- 32,7	3,0	5,2
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	2,2	2,6	6,8	5,1	6,8	33,4	0,6	0,4
Services publics	101,7	166,7	115,0	82,2	133,3	62,1	11,6	2,1
Construction	43,1	30,9	37,4	33,8	34,4	1,5	3,0	4,0
Fabrication	177,5	204,9	260,8	246,7	225,1	- 8,8	19,6	6,3
Industries productrices de services	734,9	671,2	611,0	750,0	713,5	- 4,9	62,2	2,8
Commerce de gros	21,0	8,8	11,7	18,7	15,0	- 19,8	1,3	1,9
Commerce de détail	F	54,2	41,4	42,7	38,3	- 10,2	3,3	3,7
Transport et entreposage	47,0	26,6	28,7	26,0	29,0	11,5	2,5	0,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	31,7	58,9	56,7	59,6	x	..	..	..
Finance et assurances	x	9,0	11,1	42,7	19,3	- 54,8	1,7	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	39,2	24,2	16,1	42,9	39,7	- 7,6	3,5	1,6
Services professionnels scientifiques et techniques	14,3	47,6	12,8	121,9	x	..	..	..
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	-	0,1	x	0,1	..	0,0	0,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	17,6	7,3	9,4	10,5	12,1	0,9	4,7
Services d'enseignement	83,4	107,2	109,4	91,9	89,9	- 2,2	7,8	4,8
Soins de santé et assistance sociale	x	62,9	61,7	61,9	70,1	13,2	6,1	2,8
Arts, spectacles et loisirs	1,7	7,0	14,7	22,7	17,9	- 21,2	1,6	3,6
Services d'hébergement et de restauration	F	15,2	26,7	29,9	24,7	- 17,3	2,2	4,0
Autres services (sauf les administrations publiques) ³	x	9,1	22,9	x	9,4	..	0,8	5,9
Administrations publiques ⁴	255,3	222,9	189,7	167,0	184,6	10,6	16,1	2,3
Type de propriété								
Privé	590,6	623,0	573,5	738,7	628,0	- 15,0	54,7	3,6
Public	520,1	498,6	497,9	430,7	519,7	20,7	45,3	2,5
Type d'actif								
Construction	638,7	668,9	593,7	556,7	600,6	7,9	52,3	2,4
Matériel et outillage	472,0	452,6	477,7	612,7	547,1	- 10,7	47,7	4,1
Résidentielle	874,1	828,5	859,3	837,8	..	..	..	4,0
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	0,6	0,3	0,1	-	..	..	..	-
Logiciel	48,6	49,8	40,5	..	..	..	..	2,5

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. De plus, depuis l'entrée en vigueur en avril 2015 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*, deux centres de santé et services sociaux (CSSS) de la Montérégie ont été intégrés au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS)¹. La limite entre les régions sociosanitaires de la Montérégie et de l'Estrie est donc différente de la limite entre les deux régions administratives.

L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

Carte 7.1

Régions sociosanitaires du Québec



Sources :

Découpage de la santé : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA) Socio 2015, actualisé par l'Institut de la statistique du Québec avec la codification du ministère de la Santé et des Services sociaux de juin 2015.

Données sur l'hydrographie : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

1. Il s'agit du CSSS La Pommeraie et du CSSS de la Haute-Yamaska.

En 2015, dans la région de l'Estrie, le nombre de médecins s'établit à 890, ce qui représente un ratio de 1,9 pour 1 000 habitants². Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Tableau 7.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire de l'Estrie et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes ¹				Nombre pour 1 000 personnes ²			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Estrie								
Total des médecins	821	872	890³	...	2,62	2,72	1,87³	...
Omnipraticiens	367	379	388 ³	...	1,17	1,18	0,82 ³	...
Spécialistes	454	493	502 ³	...	1,45	1,54	1,06 ³	...
Total des dentistes	113	119	..	...	0,36	0,37	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	17 535	18 857	19 200	9,5	2,19	2,30	2,32	0,13
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	3 601	3 746	..	...	0,45	0,46	..	...

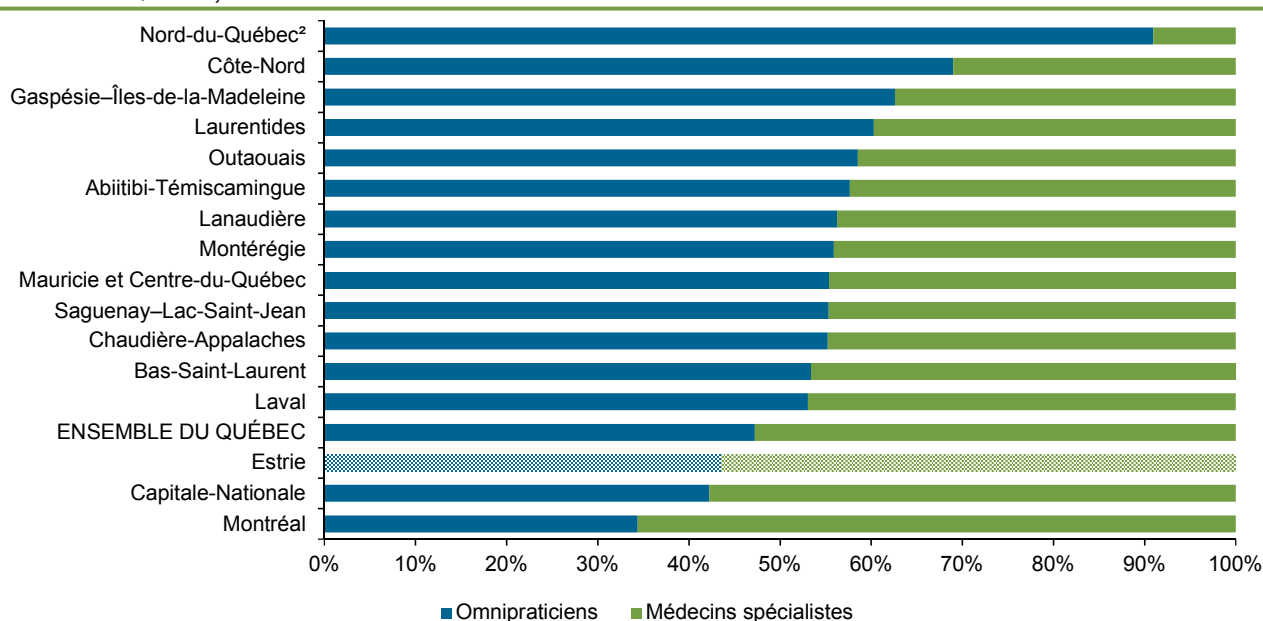
1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

3. Depuis le 1^{er} avril 2015, les données de deux centres de santé et services sociaux (CSSS) de la Montérégie, soit le CSSS La Pommeraiie et le CSSS de la Haute-Yamaska, ont été intégrées au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) et sont présentées avec les données de la région sociosanitaire de l'Estrie.

Source : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Figure 7.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins¹, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Comprendant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

2. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

En 2015, les médecins spécialistes sont, en proportion, plus nombreux que les omnipraticiens dans la région de l'Estrie (56,4 % c. 43,6 %), à l'instar des régions de Montréal et de la Capitale-Nationale qui, elles aussi, se distinguent par la présence d'hôpitaux universitaires sur leur territoire. À l'échelle du Québec, les spécialistes constituent 52,8 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 119 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,4 pour 1 000 habitants. Au Québec, le ratio était de 0,5.

Au chapitre du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 6 992 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. En raison des modifications apportées au découpage de la région sociosanitaire de l'Estrie, les données de 2015-2016 ne peuvent pas être comparées à celles des années antérieures. Notons toutefois qu'en 2015-2016, le ratio du personnel infirmier s'élève à 14,7 travailleurs de la santé pour 1 000 habitants, alors qu'il est de 13,8 pour l'ensemble du Québec.

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire de l'Estrie et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016²

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Estrie	5 011	5 087	5 231	5 305	6 992³	...
Infirmières	1 670	1 647	1 661	1 601	2 098 ³	...
Infirmières cliniciennes et praticiennes	762	794	847	954	1 328 ³	...
Infirmières auxiliaires	846	896	931	952	1 241 ³	...
Préposées aux bénéficiaires	1 733	1 750	1 792	1 798	2 325 ³	...
Nombre pour 1 000 habitants ⁴	15,98	16,10	16,45	16,58	14,72 ³	...
Ensemble du Québec	109 629	111 285	112 973	113 342	113 657	3,7
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	- 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants ⁴	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Depuis le 1^{er} avril 2015, les données de deux centres de santé et services sociaux (CSSS) de la Montérégie ont été intégrées à celles du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) et sont présentées avec les données de la région sociosanitaire de l'Estrie.

4. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 355 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région de l'Estrée est de 61,1 %. Ce taux est en baisse de 4,5 points de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette diminution est entièrement attribuable à la baisse du taux de diplomation de la formation préuniversitaire.

Un taux de diplomation régional inférieur au taux provincial

Les étudiants des établissements de l'Estrée des cohortes de 2007 à 2010 affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de l'Estrée est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2009, où il s'élève à 14,7 points de pourcentage. Pour la cohorte de 2010, l'écart est de 11,0 points avec un taux de diplomation de 65,7 % chez les étudiantes contre 54,7 % chez les étudiants. Il est à souligner que le phénomène est observé pour tous les types de formation, que ce soit dans la région de l'Estrée ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois.

Un meilleur taux de diplomation au DEC technique

Des 1 427 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2010, 64,8 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation chez les 596 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique la même année est plus élevé, soit 66,4 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (332 à l'automne 2010) que celui enregistré dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de formation de DEC (35,8 % pour la cohorte de 2010).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 45,2 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial en Estrie, 11,0 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 4,8 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans les établissements de la région de l'Estrie, 7,5 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (61,1 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (7,5 %) porte à 68,6 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)¹ selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Estrie, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
	%				
Préuniversitaire	68,0	66,9	67,0	67,6	64,8
Hommes	59,5	60,0	59,6	58,4	57,8
Femmes	73,2	71,9	72,5	73,7	69,4
Technique	66,2	67,8	62,7	66,3	66,4
Hommes	60,6	63,1	58,5	60,5	61,0
Femmes	70,4	70,7	65,6	70,5	70,3
Accueil ou transition	34,5	32,9	38,3	31,5	35,8
Hommes	30,8	29,1	32,3	27,2	33,3
Femmes	39,6	37,0	43,9	35,8	38,1
Ensemble des programmes	65,6	63,1	62,1	61,7	61,1
Hommes	57,7	56,2	55,3	53,2	54,7
Femmes	71,0	68,1	67,2	67,9	65,7

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal¹, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le [Panorama des régions du Québec, édition 2017](#).

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 1 164 proviennent de l'Estrie. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 3,6 %, passant de 1 010 à 1 164. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. L'Estrie connaît une hausse de 2,5 % entre 2014 et 2015, soit un pourcentage supérieur à l'augmentation observée au Québec (+ 0,9 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Estrie et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
	n					%		
Estrie	1 010	987	1 077	1 136	1 164	2,5	3,6	100,0
Hommes	375	384	419	400	406	1,5	2,0	34,9
Femmes	635	603	658	736	758	3,0	4,5	65,1
Ensemble du Québec	27 058	26 270	29 560	29 471	29 732	0,9	2,4	100,0
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance constatée déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de l'Estrie, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 65,1 %, ce qui est au-dessus de la proportion observée au Québec (62,2 %). Par rapport à 2011, la région enregistre une augmentation du contingent de nouvelles femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 635 à 758 en 2015. L'année 2015 génère une croissance des diplômées dans la région (+ 3,0 %), soit un pourcentage plus prononcé que du côté des hommes (+ 1,5 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de l'Estrie, la proportion de bacheliers issus de ce domaine dépasse celle du Québec en 2015 (66,1 % c. 63,8 %). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées y constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 15,0 % des nouveaux diplômés. Il est à noter qu'en 2015, cette proportion est proche de celle du troisième groupe, les diplômés des sciences de la santé (14,7 %).

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Estrie, 2011-2015

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2011	12,7	16,4	67,4	3,6	1 010
2012	10,2	18,5	69,2	2,1	987
2013	14,9	14,9	67,2	3,1	1 077
2014	14,4	15,9	67,0	2,8	1 136
2015	14,7	15,0	66,1	4,2	1 164
Hommes					
2011	6,9	26,4	63,2	3,5	375
2012	4,9	32,6	61,2	1,3	384
2013	8,1	25,8	63,2	2,9	419
2014	8,0	31,0	60,0	1,0	400
2015	4,9	29,3	61,6	4,2	406
Femmes					
2011	16,1	10,4	69,9	3,6	635
2012	13,5	9,5	74,3	2,7	603
2013	19,1	7,9	69,8	3,2	658
2014	17,8	7,6	70,7	3,8	736
2015	20,0	7,3	68,5	4,2	758

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de l'Estrie en 2015, la proportion est de 68,5 % chez les femmes et de 61,6 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (20,0 % f c. 4,9 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (7,3 % f c. 29,3 % h).

L'université de diplomation²

Les nouveaux bacheliers de la région de l'Estrie obtiennent leur diplôme en 2015 en majorité de l'Université de Sherbrooke (53,5 %), une institution basée sur le territoire de résidence. Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université Laval et l'Université de Montréal décernent respectivement les diplômes à 8,8 % des bacheliers de la région et l'Université Bishop à 8,5 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Estrie, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	8,7	9,9	7,9	8,5	8,8
Université de Montréal	%	7,8	7,6	8,4	7,7	8,8
École des hautes études commerciales de Montréal	%	0,6	0,6	—	1,0	0,9
École Polytechnique de Montréal	%	—	—	—	—	0,8
Université de Sherbrooke	%	57,4	57,1	56,5	57,7	53,5
Université du Québec à Montréal	%	6,4	4,9	7,4	7,1	5,9
Université du Québec à Trois-Rivières	%	2,9	2,3	2,5	1,8	3,3
Université du Québec à Chicoutimi	%	0,7	—	0,5	0,5	—
Université du Québec à Rimouski	%	0,6	0,6	0,8	1,0	1,0
Université du Québec en Outaouais	%	0,8	0,7	0,9	0,7	0,6
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—
École de technologie supérieure	%	1,2	1,1	1,3	1,1	1,0
Télé-université	%	0,6	0,7	1,2	—	1,3
Université McGill	%	2,2	3,1	2,8	2,5	2,4
Université Concordia	%	2,2	2,3	2,9	1,6	2,6
Université Bishop's	%	7,6	8,2	6,1	7,9	8,5
Total	n	1 010	987	1 077	1 136	1 164

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région de l'Estrie regroupe sur son territoire 20 salles de spectacles, plus d'une vingtaine d'institutions muséales¹, 12 librairies et 35 écrans répartis dans 5 cinémas. Cette région compte ainsi 19,3 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux institutions muséales (7,8 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1) et aux écrans de cinéma (10,9 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9). Par contre, le nombre de salles de spectacles est inférieur à celui établi pour l'ensemble du Québec (6,2 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5) de même que celui des librairies (3,7 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,1).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Estrie, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec 2015 %	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015		2015	
	n			Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	24	20	3,2	6,2	7,5
Institutions muséales ²	26	25	5,9	7,8	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	10	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	46	..	..	..	..
Librairies	11	12	3,6	3,7	4,1
Cinémas et ciné-parcs	4	5	5,0	1,6	1,2
Écrans	33	35	4,8	10,9	8,9

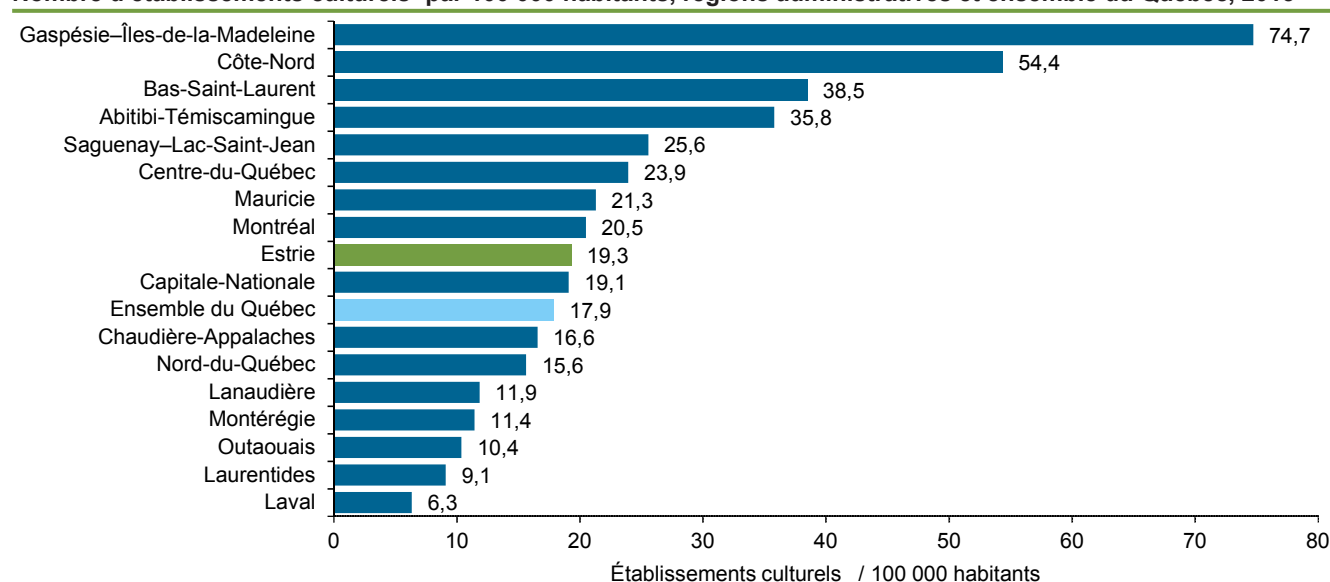
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (615 entrées par 1 000 habitants) et des cinémas (2 670 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014 et que la fréquentation des institutions muséales (559 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2014.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Estrie et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité 2015	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2015
			Estrie		Ensemble du Québec		
			2014	2015	2014	2015	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	536	1,7	1,7	2,1	2,1	3,0
Entrées	n	197 548	546	615	828	816	2,9
Assistance des cinémas							
Entrées	n	858 292	2 394	2 670	2 296	2 429	4,3
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	179 551	595	559	1 677	1 696	1,3
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	19 614 451	60 551	61 016	48 414	47 198	5,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement

Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime qué-

bécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produite dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts

sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisis. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

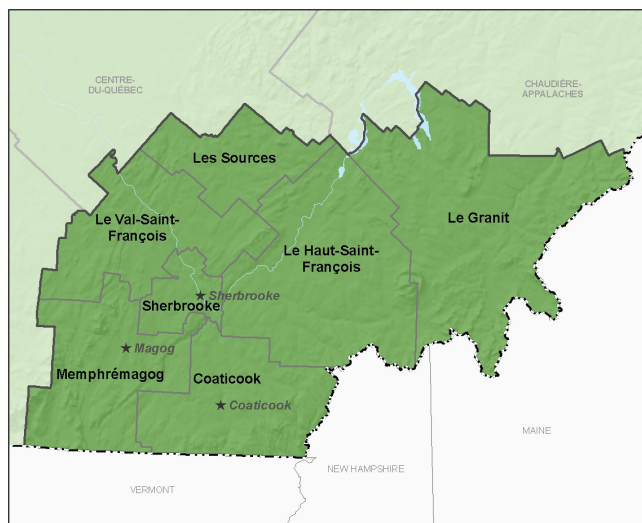
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur l'Etrie



Superficie en terre ferme (2016) : 10 197 km²

Population (2016^p) : 324 009 habitants

Densité de population : 31,8 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

- Sherbrooke 164 538 habitants
- Magog 26 824 habitants
- Coaticook 9 241 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de machines
- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Fabrication du papier
- Fabrication de produits en bois

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de l'Etrie

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2016 ^p	TAAM ¹ 2011-2016	2016 ^p	2015 ^p	2015 ^e	Var. 15/14	2015 ^p	Var. 15/14	2014
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	- 1,2	8,1	70,5	33 386	- 1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Le Granit	22 022	- 2,6	..	74,4	..	..	24 243	4,4	5,5
Les Sources	14 499	- 4,4	..	68,0	..	..	22 814	4,8	8,3
Le Haut-Saint-François	22 371	1,6	..	72,2	..	..	22 530	3,5	8,3
Le Val-Saint-François	30 691	5,6	..	76,6	..	..	26 489	4,9	5,0
Sherbrooke	164 538	9,7	..	74,8	..	..	24 461	2,8	8,3
Coaticook	19 041	1,0	..	80,1	..	..	23 119	2,3	5,4
Memphrémagog	50 847	8,6	..	73,0	..	..	30 918	1,7	6,0
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	- 1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	- 6,7	8,7 ³	71,4	70 475	- 6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7 ³	79,6	76 429	- 8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 781	- 5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Montréalégie	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	8 326 089	7,8	7,1	76,1	42 507	1,9	26 857	2,7	8,2

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.

2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Estrie

Superficie en terre ferme (2016)	10 197 km ²
Population totale (2016 ^p)	324 009 hab.
Densité de population	31,8 hab./km ²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016 ^p) ¹	6,5‰
Taux de faible revenu des familles (2014).....	7,1 %
Emploi (2016)	153,0 k
Taux d'activité (2016)	60,2 %
Taux d'emploi (2016)	56,5 %
Taux de chômage (2016)	6,1 %
PIB aux prix de base par habitant (2015 ^e)	34 853 \$
Revenu disponible par habitant (2015).....	25 365 \$
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017 ^p / 2016 ^p)	-1,9 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016 ^p / 2015).....	-2,5 %
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	61,1 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.